



Paris, le 16 mai 2009  
Le Bureau National



# POLICE-GENDARMERIE

## Mutualisation des moyens 1<sup>ère</sup> étape du rapprochement

Depuis 2002, ALLIANCE revendique la création d'un grand ministère de la sécurité intérieure avec un réel rapprochement de la Police et de la Gendarmerie.

Aujourd'hui, la mutualisation des moyens est une 1<sup>ère</sup> étape qui répond en partie à nos revendications mais il faut aller encore plus loin notamment en matière d'effectifs et de services pour un véritable rapprochement fonctionnel, structurel et opérationnel.

**Lu pour vous, site intranet DAPN**

## REUNION A LA DAPN

Le 9 avril 2009, une réunion s'est tenue à Nélaton coprésidée par Antoine GUERIN, sous-directeur de la logistique de la police nationale et le Général Bruno CARMICHAEL, sous-directeur de l'équipement et de la logistique de la gendarmerie entourés de leurs chargés de mission et chefs de bureaux.

### Plusieurs dossiers ont été évoqués :

- Le reconditionnement des gilets pare-balles
- le stockage des munitions
- la montée en puissance du soutien automobile et les répercussions, sur le plan administratif, des nouvelles dispositions prévues pour l'immatriculation des véhicules automobiles avec application de l'Ecotaxe
- le plan de charges du nouveau Centre Technique de l'Armement de Limoges
- le plan de relance des véhicules spécifiques et divers équipements de protection a de même été abordé.

D'autres mutualisations entre les 2 services ont été largement évoquées.

Des groupes de travail inter-bureaux ont été créés pour initier ou améliorer encore la collaboration sur des dossiers particuliers tels que le stockage et l'acheminement en commun des munitions, la mutualisation du soutien de l'armement à l'instar de ce qui se fait dans l'automobile, la définition d'un véhicule de patrouille commun, l'élaboration d'un protocole d'acheminement police/gendarmerie, etc.

Ces deux dernières années, une nouvelle étape a été franchie avec le passage d'une mutualisation des achats à une mutualisation des structures : garages, armureries, capacités de stockage et moyens de transport avec l'Etablissement Central Logistique de la Police Nationale (ECLPN), l'Atelier Central de Limoges (ACA) et le Centre Administratif de la gendarmerie du Blanc.

Le conseil de la logistique de la police et de la gendarmerie se réunira désormais quatre fois par an pour faire le point sur les mutualisations en cours et en formaliser de nouvelles.